

**TERMES DE REFERENCE POUR LE POSTE DE VOLONTAIRE INTERNATIONAL DE LA CEDEAO
ENSEIGNANT DE FRANÇAIS
JUILLET 2026**

I. Informations sur le poste

Titre du poste : Enseignant de Français

Nombre de postes : Deux (02)

Affectation : République de Sierra Leone

Catégorie : Volontaire International de la CEDEAO

Type de contrat : Programme des Volontaires de la CEDEAO. Poste sans famille

Date de début prévue : 1er septembre 2026

Durée : Un (01) an, avec possibilité de renouvellement (selon la disponibilité du budget et la performance satisfaisante)

Date limite de candidature : 21 juillet 2026

II. Préambule

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été fondée par le traité de Lagos en mai 1975 en tant que groupe régional de quinze pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger retireront leur adhésion à la Communauté en 2025.

L'objectif de la Communauté est de promouvoir la coopération et l'intégration, conduisant à l'établissement d'une union économique en Afrique de l'Ouest afin d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et de renforcer la stabilité économique, de favoriser les relations entre les États membres et contribuer au progrès et au développement du continent africain.

À travers ses départements et ses diverses agences, la CEDEAO met en œuvre des programmes importants et stratégiques qui renforceront la cohésion et élimineront progressivement les obstacles identifiés à une intégration complète. De cette façon, les citoyens de la communauté peuvent finalement s'approprier la réalisation de la nouvelle vision de passer d'une CEDEAO des États à une « CEDEAO des peuples : paix et prospérité pour tous » d'ici 2050.

En vue de la réalisation de cette vision, le Centre de développement de la jeunesse et des sports de la CEDEAO (CDJS), qui a été créé par la décision A/DEC.13/01/05 du 19 janvier 2005 à Accra, au Ghana,

La passion. La motivation. Action

en tant qu'agence spécialisée, met en œuvre des politiques, activités et plans d'action stratégiques, ainsi que la vision de la CEDEAO dans les domaines de la jeunesse et des sports, y compris le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC) relevant du Département du Développement Humain et des Affaires Sociales de la Commission de la CEDEAO. Initialement basé à Ouagadougou (Burkina Faso), le CDJS/CEDEAO a été déplacé à Monrovia, au Libéria, suite au retrait du Burkina Faso de la CEDEAO en 2025.

III. Cadre organisationnel de la mission

Depuis son lancement officiel à Monrovia, au Libéria, le 26 mars 2010, le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC) a consacré du temps, des ressources et de l'expertise à la promotion de l'unité régionale, de la paix et du développement par le volontariat. Les volontaires de la CEDEAO, jeunes citoyens et citoyennes de la Communauté, sont restés fidèles à la vision de la CEDEAO d'une communauté de personnes soutenant les personnes, et ont démontré leur conviction collective que la consolidation de la paix et la réconciliation peuvent être des outils de développement utiles pour établir la paix dans les États membres et à travers la région Ouest Africaine.

Le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC) est un programme phare de la Commission de la CEDEAO axé sur la demande. Il vise à exploiter et à injecter l'expertise et les contributions professionnelles et personnelles de citoyens principalement jeunes dans le processus de mise en œuvre du programme de développement national de leurs pays et communautés d'accueil. Et ce faisant, ils développent et renforcent également leurs propres capacités au contact de leur nouvel environnement professionnel et socioculturel et des compétences qui en découlent.

En vertu d'un accord entre le Centre de Développement de la Jeunesse et du Sport de la CEDEAO (EYSDC) et le gouvernement de la Sierra Leone, la Commission de la CEDEAO a l'intention de recruter des enseignants volontaires internationaux de français afin d'aider à la mise en œuvre du mandat du Ministère de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire Supérieur.

IV. Devoirs et responsabilités

Sous la supervision du Bureau pays du Programme des Volontaires de la CEDEAO en Sierra Leone et en collaboration avec le Ministère de l'Éducation de base et du secondaire supérieur (MBSSE), les enseignants volontaires internationaux de français de la CEDEAO seront chargés de :

- a) Enseigner la langue française aux élèves conformément au programme national approuvé et aux normes éducatives de la Sierra Leone.
- b) Préparer et dispenser des plans de cours complets, des programmes de travail, des activités de classe et des évaluations favorisant l'acquisition des compétences en expression orale, compréhension orale, lecture et écriture en français.
- c) Développer et mettre en œuvre des méthodologies d'enseignement centrées sur l'apprenant, encourageant la participation active et un apprentissage efficace des langues.
- d) Renforcer les compétences de communication des élèves et leur confiance dans l'utilisation du français à travers des leçons interactives, jeux de rôle, discussions, présentations et activités d'immersion linguistique.
- e) Évaluer, apprécier et suivre la progression académique des élèves à travers des devoirs, présentations orales, projets, tests, examens et évaluations continues.

La passion. La motivation. Action

- f) Fournir un accompagnement académique, un mentorat et un soutien de remédiation afin d'améliorer la maîtrise et les performances en français.
- g) Utiliser des supports pédagogiques appropriés, des ressources numériques, des supports audiovisuels et des technologies d'apprentissage des langues pour améliorer l'enseignement.
- h) Promouvoir la valorisation des cultures, traditions et valeurs francophones, tout en encourageant la compréhension interculturelle et l'intégration régionale au sein de la CEDEAO.
- i) Tenir des registres précis de la présence des élèves, des résultats scolaires et des évaluations.
- j) Collaborer avec les enseignants, les administrateurs scolaires et les autorités éducatives afin d'améliorer la qualité de l'enseignement du français.
- k) Participer à la mise en œuvre des programmes, aux activités de développement scolaire et aux activités extrascolaires liées à l'apprentissage des langues et aux échanges culturels.
- l) Promouvoir l'égalité des genres, l'inclusion et la participation équitable de tous les élèves aux activités d'apprentissage des langues.
- m) Organiser et soutenir des clubs de français, concours linguistiques, débats, événements culturels et autres activités favorisant l'usage pratique de la langue française.
- n) Préparer et soumettre régulièrement des rapports d'activités et de progrès à l'institution d'accueil, au Ministère de l'Éducation de base et du secondaire supérieur, ainsi qu'au Bureau pays du Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC), selon les exigences.
- o) Respecter et promouvoir les valeurs, principes, règles et règlements du Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC), de l'institution d'accueil et du Gouvernement de la Sierra Leone.
- p) Exécuter toute autre tâche liée à l'éducation et au développement de la jeunesse, selon les directives de l'institution d'accueil, du MBSSE, du Bureau national de la CEDEAO ou du Bureau pays du PVC.

V. Qualifications et expériences requises :

Formation/Diplômes	Être titulaire d'une licence en français, en enseignement du français, en langues modernes, en linguistique, en études de traduction ou dans un domaine connexe délivrée par un établissement reconnu. Un master constitue un atout supplémentaire.
Qualifications/Compétences	▪ Une qualification d'enseignement reconnue et/ou une certification professionnelle en enseignement est requise. ▪ Une maîtrise démontrée du français écrit et oral ; la connaissance de l'Anglais constitue un atout supplémentaire. ▪ Une bonne connaissance des méthodologies modernes d'enseignement des langues et des approches pédagogiques centrées sur l'apprenant. ▪ Capacité à élaborer des plans de cours, des outils d'évaluation et des rapports pédagogiques ; ▪ De bonnes compétences en rédaction de rapports, en résolution de problèmes et en travail d'équipe. ▪ Capacité à travailler avec peu de supervision ; ▪ De solides compétences en communication, en relations interpersonnelles, en gestion de classe et en organisation. ▪ La capacité à travailler efficacement dans un environnement

La passion. La motivation. Action

	multiculturel et à s'adapter aux conditions locales. ▪ Une bonne connaissance de la situation socio-économique des pays de la CEDEAO, de leurs dimensions culturelles et de leur structure politique. ▪ La connaissance du Programme des Volontaires de la CEDEAO constitue un atout.
Expérience	Au moins deux (2) années d'expérience pertinente dans l'enseignement de la langue française au niveau primaire, secondaire ou secondaire supérieur.
Autres conditions	Disponible immédiatement En bonne santé Mobilité physique complète, Capable d'effectuer des missions sur le terrain Capacité à travailler sous pression Capacité à parler, écouter, analyser et synthétiser des informations Environnement multiculturel
Logiciels	Microsoft office (Word, Excel, Access, PowerPoint, Outlook) Outils Internet
Valeurs	Passion – Motivation – Action
Attitude	Esprit gagnant, optimiste, axé sur les résultats, engagement envers le bénévolat et approche du client

Les compétences supplémentaires doivent inclure :

- La capacité à vivre et à travailler dans des zones reculées,
- Maîtrise de l'outil informatique (MS Office / Internet),
- Forte capacité à développer des initiatives personnelles,
- L'expérience en recherche constitue un atout,
- Capacité à travailler avec un minimum de supervision,
- La connaissance du Programme des Volontaires de la CEDEAO constitue un atout,
- Engagement en faveur du service communautaire, du développement de la jeunesse et de l'intégration régionale au sein de la région de la CEDEAO.

La connaissance du volontariat est un atout.

VI. Exigences linguistiques :

- Une maîtrise parfaite du Français (écrit et parlé) est obligatoire.
- La connaissance de toute autre langue officielle de la CEDEAO (anglais ou portugais) sera considérée comme un atout/avantage.

La passion. La motivation. Action

VII. Composition de la candidature

Les candidatures doivent inclure :

- Lettre signée de candidature/motivation adressée au Directeur du CDJS/CEDEAO, Monrovia, Libéria.
- Un curriculum vitae détaillé mettant en avant les compétences et expériences spécifiques du candidat.
- Des copies de certificats, diplômes et certificats de travail (des originaux ou des copies certifiées certaines seront nécessaires pour l'observation avant le recrutement).
- Copie du passeport international ou de la carte d'identité nationale
- Un certificat d'habilitation policière de moins de trois mois (sera requis avant la prise de fonction).

VIII. Dépôt de la demande

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 21 juillet, par e-mail à l'adresse : french.teacher@cdjscedeo.org (et CC : cdjs@ecowas.int) avec le titre : **Candidature au poste de professeur de français** sur la ligne d'objet.

Pour éviter la disqualification, tous les candidats doivent :

- Soumettez leur candidature par email avec l'objet cité ci-dessus,
- Regroupez tous leurs documents en un seul (1) document PDF, ne dépassant pas 5 Mo.
- Respectez la date limite mentionnée ci-dessus.

IX. Conditions de service

Un contrat initial de 12 mois sera proposé avec une allocation mensuelle de base de 412,5 USD ou son équivalent en monnaie locale. D'autres allocations prévues dans les Conditions de service des volontaires de la CEDEAO seront également versées.

D'autres conditions de service telles que stipulées dans le Manuel des procédures de gestion et d'administration des PVC et le Manuel des conditions de service s'appliqueront.

X. Autres conditions

Le poste est ouvert aux citoyens de tous les États membres de la CEDEAO âgés de 35 ans au plus tard à la date de recrutement.

Ce poste est considéré comme un poste de volontaire international de la CEDEAO sans famille.

Les volontaires internationaux de la CEDEAO ne peuvent généralement pas servir dans leur pays d'origine.

La CEDEAO s'engage à promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes. À cette fin, les candidates sont fortement encouragées.

La CEDEAO se réserve le droit de mettre fin au processus de recrutement sans préavis.



La passion. La motivation. Action
SEULS LES CANDIDATS PRÉSÉLECTIONNÉS SERONT CONTACTÉS.